

France-Allemagne: Y-a-t-il un dividende démographique ?

Vincent Touze

► **To cite this version:**

Vincent Touze. France-Allemagne: Y-a-t-il un dividende démographique ?. OFCE Les notes du blog, OFCE, 2013, pp.1-8. hal-00972863

HAL Id: hal-00972863

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-00972863>

Submitted on 3 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

France – Allemagne

Y-a-t-il un dividende démographique ?

Vincent Touzé

Bien que le vieillissement démographique soit avant tout une bonne nouvelle puisqu'il signifie que les individus vivent plus longtemps, il est aussi souvent présenté comme un fardeau économique et social. Il affecterait les capacités productives (baisse de la productivité et diminution de la population active) et réduirait le revenu par tête (augmentation de la population inactive). Il conduirait aussi à un alourdissement des dépenses sociales en faveur des populations âgées (retraite, santé et dépendance) et la fiscalisation de leur financement pourrait peser lourdement sur les incitations à produire des richesses. En toute logique, l'Allemagne devrait être pénalisée d'un vieillissement plus fort que celui observé en France. Pour autant, un dividende démographique en faveur de la France ne va pas de soi. Certes les tendances démographiques prévoient un avenir radieux pour la France. Mais, les évolutions économiques récentes ont plutôt été très favorables à l'économie allemande alors que la France s'est embourbée dans le chômage de masse et une croissance faible.

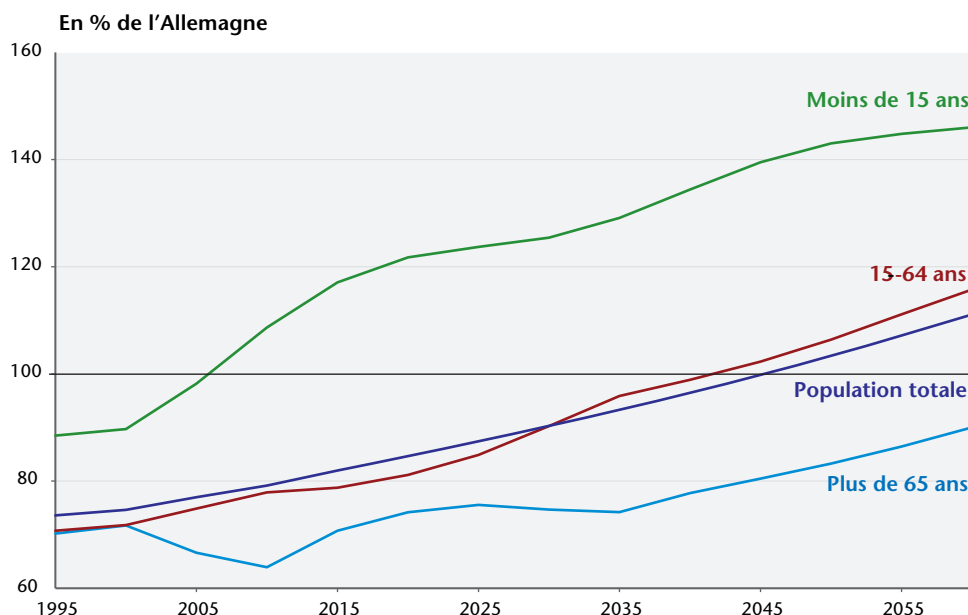
France : un avenir démographique triomphant...

Les projections d'Eurostat (graphique 1) sont formelles : la taille de la population française devrait dépasser celle de l'Allemagne en 2045. De 65,5 millions d'habitants en 2012, soit 25 % de moins qu'en Allemagne, la population française devrait atteindre 73,7 millions en 2060, soit 11 % d'habitants en plus qu'en Allemagne. Quant à la population allemande, elle devrait chuter, passant de 80 millions d'habitants à moins de 66,4 millions en 2060.

Le principal moteur de cette dynamique démographique est une plus forte natalité côté français. Le taux de fécondité est en effet supérieur à 2 en France et inférieur à 1,4 en Allemagne. Depuis 2005, la population française des moins de 15 ans est déjà plus élevée que celle observée en Allemagne. En contrepartie, le nombre des plus de 65 ans devrait rester en retrait pendant les 50 prochaines

années. L'Allemagne vieillit plus vite que la France et sa population va inexorablement décliner, sauf à imaginer de très forts flux migratoires, ce qui paraît peu réaliste.

Graphique 1. Population : performances relatives de la France



Sources : Eurostat, calculs de l'auteur.

Dans des contributions récentes, Cornilleau (2012) puis Krugman (2013a, 2013b) ont défendu l'idée que la croissance démographique française serait un facteur positif pour sa production potentielle. Selon ce critère, la France pourrait devenir une championne européenne. Si l'idée d'un retour en force de l'économie française est intéressante, elle nous semble devoir être discutée.

... mais des performances économiques à la traîne par rapport à l'Allemagne...

Au cours des dix dernières années, la croissance démographique française n'a pas apporté son dividende de croissance économique. En revanche, la santé de l'économie allemande a été étrangement impertinente : le taux de chômage y est faible, la croissance élevée et les finances publiques saines. Sur la période 2001-2012, la comparaison des évolutions relatives de différents critères de réussite (marché du travail, revenu national, dette publique et compétitivité) de la France par rapport à l'Allemagne montre que l'avantage est nettement en faveur de l'Allemagne.

Sur le marché du travail, le dynamisme démographique français ne s'observe pas. Le graphique 2 retrace les évolutions relatives des populations totales, actives (offre de travail) et employées (demande de travail) en France par rapport à celles observées en Allemagne. Avant 2004, on observe bien une croissance de

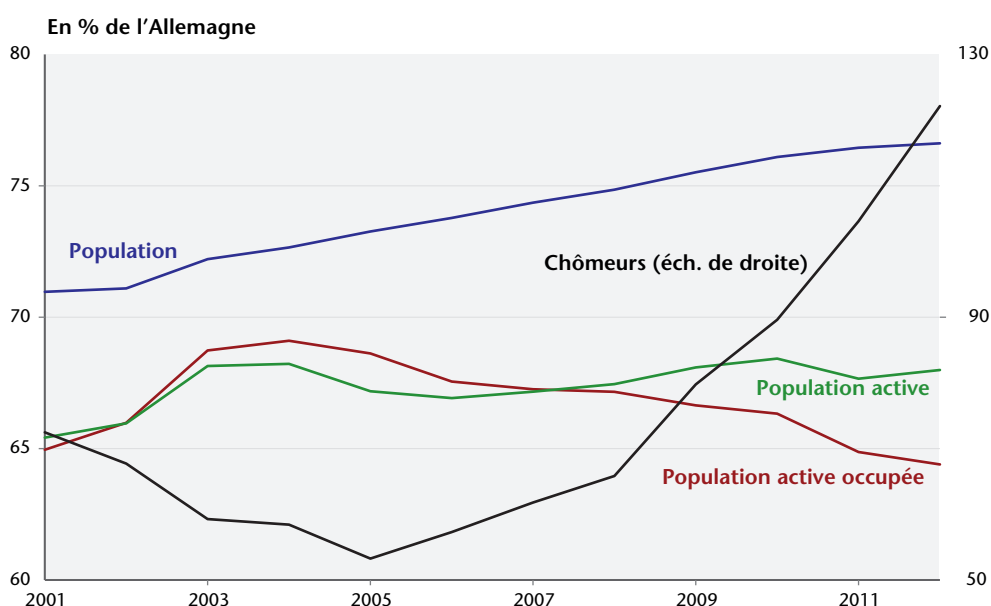
France – Allemagne : y-a-t-il un dividende démographique ?

l'offre et de la demande de travail plus forte en France. Mais depuis 2004, les performances françaises stagnent. On observe même un déclin (relatif) de la taille de la population employée en France par rapport à l'Allemagne : le nombre de travailleurs ayant un emploi en France représente 64,4 % de la population active occupée allemande en 2012 contre 69,1 % en 2004. En 2012, les chômeurs sont 22,1 % plus nombreux en France qu'en Allemagne. En 2001, ils étaient 27,6 % moins nombreux. En France, jusqu'à présent, la dynamique démographique s'est surtout comptée en nombre de chômeurs.

Certes, il pourra être argué que ce qui importe est la « qualité » de l'emploi et qu'en la matière, l'Allemagne peut paraître moins performante que la France avec ses 8 millions de travailleurs avec des contrats précaires (« mini-jobs »). Mais il faut aussi noter qu'en Allemagne, la formation des jeunes s'appuie beaucoup sur l'apprentissage, ce qui signifie un passage précoce par le marché du travail avec des emplois précaires. D'un autre côté, en France, beaucoup des jeunes chômeurs sont non-qualifiés. Le dividende démographique dépend de ce que l'on fait des jeunes plus que de leur nombre.

La France a payé un lourd tribut à la crise économique. En 2012, le taux de chômage frappe 9,9 % de la population active contre 5,6 % en Allemagne. Par ailleurs, les incitations individuelles à travailler semblent moins fortes en France qu'en Allemagne puisqu'on y observe un taux d'activité nettement plus faible avec 70,4 % d'actifs dans la classe d'âge 15-64 ans contre 77,2 % en Allemagne. Le potentiel de croissance future de la France va dépendre de son aptitude à créer des emplois supplémentaires et aussi à encourager l'activité.

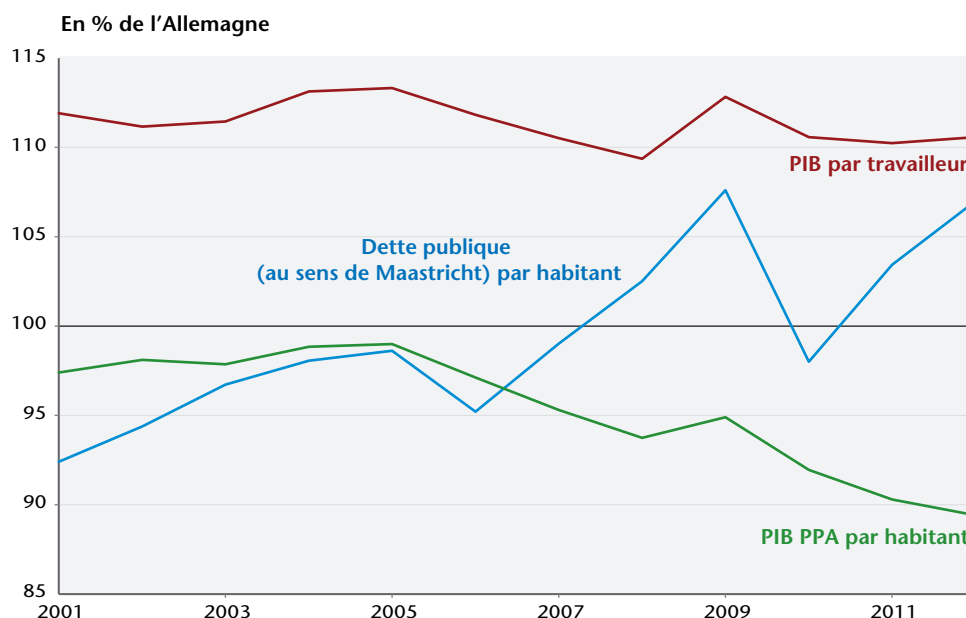
Graphique 2. Population active : performances relatives de la France



Sources : Eurostat, OCDE et calculs de l'auteur.

Sur la période 2001-2012, le niveau de productivité des travailleurs français, mesuré à l'aide du PIB en volume et en PPA (parité de pouvoir d'achat), s'est maintenu à un niveau moyen d'environ 11 % supérieur à celui des travailleurs allemands (graphique 3). Ce niveau est resté stable sur l'ensemble de la période. En revanche, le profil du PIB par habitant a une évolution plus singulière. Jusqu'en 2005, le PIB (PPA) par habitant a augmenté un peu plus vite en France qu'en Allemagne et a atteint 99 % du niveau allemand en 2005 contre 97,4 % en 2001. Mais depuis 2005, la tendance s'est inversée et en 2012, la production par Français ne se situe plus qu'à 89,4 % du niveau allemand. Ces résultats ne sont pas surprenants car depuis 2004, on observe une moindre croissance de l'emploi en France par rapport à l'Allemagne, ce qui ne se vérifie pas au niveau de la population totale. Selon le critère du PIB par habitant, la France s'est moins enrichie que l'Allemagne.

Graphique 3. Revenus des ménages et dette publique : performances relatives de la France



Note : En 2010, la dette publique allemande s'est envolée à la suite du soutien financier de l'État au secteur bancaire, ce dernier ayant été considéré comme une dette publique.

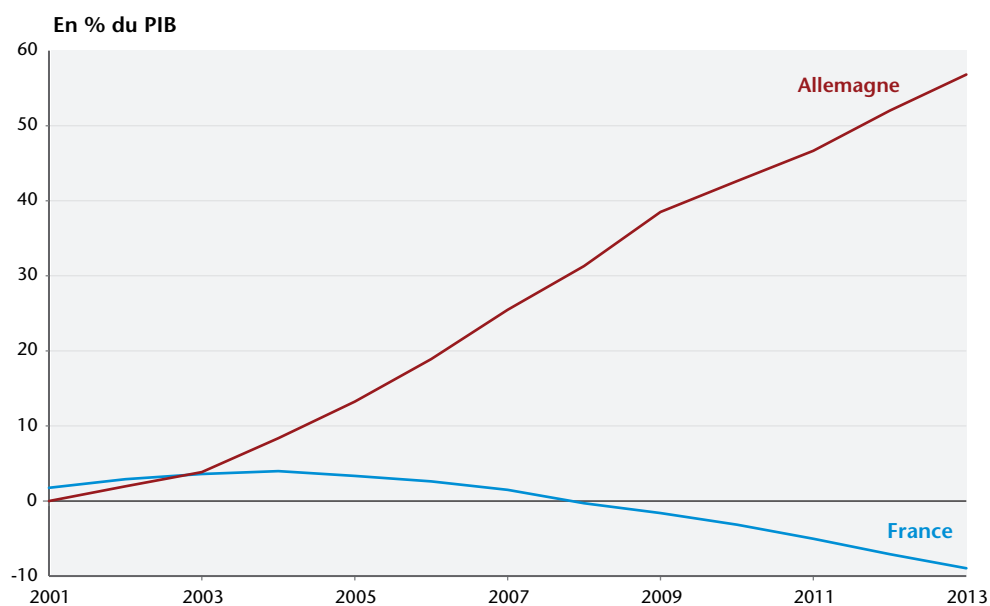
Sources : OCDE, calculs de l'auteur.

Les finances publiques françaises affichent aussi des performances moins satisfaisantes. Le niveau d'endettement public par tête a cru nettement plus vite en France qu'en Allemagne (graphique 3). En 2001, la France avait une dette de 14 000 euros par habitant, soit un niveau de 7 % inférieur à celui observé en Allemagne (15 100 euros par habitant). En 2012, la position est inversée : 28 340 euros de dette par Français contre 26 500 euros par Allemand, soit un niveau supérieur de 7 %. Si la dette publique a crû plus vite que la population dans les deux pays, ce phénomène a été plus fort en France. Toutefois, il faut noter que l'Allemagne a vu sa dette s'envoler très nettement en 2010 en raison

France – Allemagne : y-a-t-il un dividende démographique ?

d'un soutien financier important à son secteur bancaire (recapitalisation, rachat d'actifs risqués). Malgré cela, la tendance ne s'est pas inversée. Depuis, l'économie française s'enlise dans le chômage et les déficits publics. L'OCDE prévoit, en effet, un déficit de 4 % en 2013 et de 3,5 % en 2014. En Allemagne, les finances publiques sont en route vers un assainissement : en 2013, un déficit de 0,2 % est prévu et 2014 devrait être l'année du retour à l'équilibre budgétaire. L'écart d'endettement entre la France et l'Allemagne devrait donc se renforcer.

Graphique 4. Solde courant cumulé depuis 2001



Sources : OCDE, calculs de l'auteur.

Du fait d'une meilleure maîtrise des coûts de production, basée sur une politique de désinflation salariale compétitive dans un contexte d'euro plutôt fort, et de choix judicieux pour maintenir son tissu industriel (recours massif au chômage partiel au plus fort de la crise et délocalisation seulement partielle de la chaîne de production), l'Allemagne est la grande gagnante des dix dernières années en termes de compétitivité. Depuis 2001, elle a accumulé près de 60 % de son PIB en excédents courants. Par contre, la France est en déficit courant depuis 2004. Les soldes aboutissent à un déficit cumulé de l'ordre de 8 % du PIB. Visiblement, l'avantage démographique français a, pour l'instant, bien du mal à s'exporter.

...et un bilan social pas si satisfaisant que cela

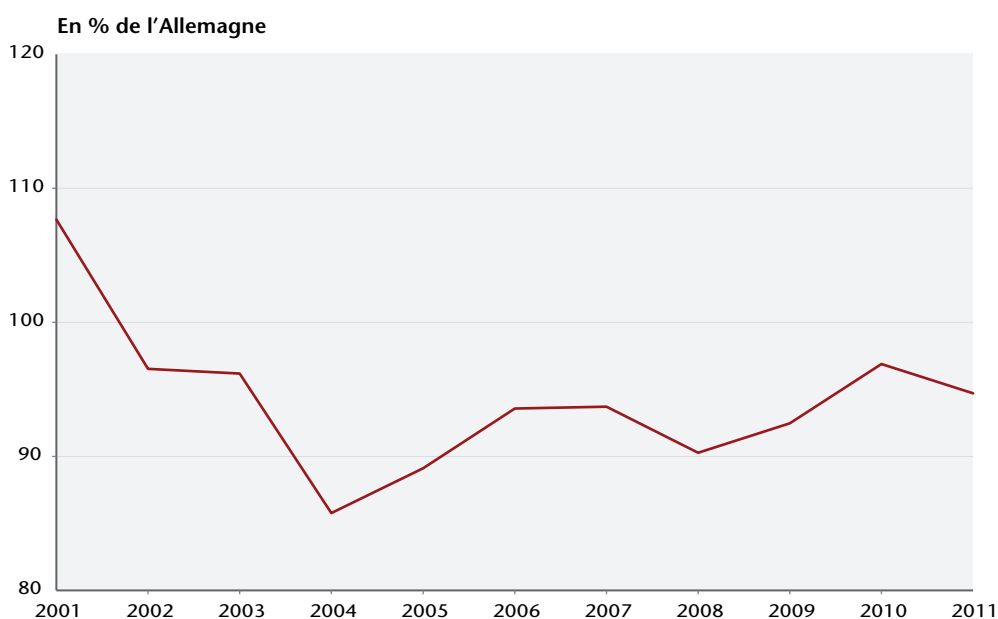
Sous le gouvernement Schroöder puis les gouvernements Merkel, l'Allemagne s'est lancée dans de nombreuses réformes structurelles (marché du travail *via* les lois Harz, finances publiques *via* l'adoption d'une règle d'or) visant à redynamiser son économie après une période d'atonie puis de crise économique. Ces réformes ont eu un coût social. Les inégalités ont fortement augmenté en Allemagne (12,4 % de pauvres en 2001, 15,1 % en 2011) alors qu'elles ont

nettement moins augmenté en France (13,4 % de pauvres en 2001, 14,3 % en 2011). Sur la période 2001-2004, le taux de pauvreté a même baissé en France et depuis 2002, il est plus élevé en Allemagne qu'en France (graphique 5). Ce processus de singularisation de la France par rapport à l'Allemagne s'est achevé en 2004. Depuis, la tendance s'est inversée : en moyenne, les inégalités ont augmenté plus vite en France sur la période 2004-2011.

Une [étude](#) récente de la DG Trésor (2012) a comparé les systèmes de protection sociale en France et en Allemagne. Cette étude montre que « le système socio-fiscal protège mieux en France contre le risque de pauvreté [...], essentiellement grâce au système de prélèvements et de protection sociale puisque les taux de pauvreté avant transferts socio-fiscaux sont comparables » dans les deux pays.

La remontée de la pauvreté en France n'est pas surprenante car le chômage est un « désintégrateur » social. Et malheureusement, la France s'illustre par un chômage très élevé par rapport à l'Allemagne. S'il est sûr que l'absence de salaire minimum en Allemagne favorise les inégalités salariales (notamment avec [le recours à des « mini-jobs »](#) sous-payés et non soumis aux cotisations sociales), il est aussi certain qu'un travailleur sans emploi a un revenu primaire nul. Au final, un chômage élevé peut devenir catastrophique pour les inégalités car les chômeurs de longue durée s'enfoncent dans la très grande pauvreté et les systèmes sociaux ne sont pas en mesure de financer massivement et durablement leur dépendance sociale. Si la France veut profiter de son dynamisme démographique pour réduire les inégalités, il devient urgent que son marché du travail soit plus efficace pour endiguer le chômage.

Graphique 5. Taux de pauvreté (60 % du salaire médian) : performance relative de la France



Sources : INSEE pour la France, Destatis et rétopolation d'après données IMK avant 2005 pour l'Allemagne et calculs de l'auteur.

Pourquoi de telles anomalies ?

Pendant la dernière décennie, le dynamisme démographique français ne semble pas avoir apporté les dividendes attendus. Ce qui devait être un avantage a peut-être été un handicap, en témoigne la faible capacité de son marché du travail à intégrer sa jeunesse fraîchement éduquée et diplômée : 23,8 % des 15-24 ans sont au chômage en France contre 8,1 % en Allemagne alors que 50,7 % des jeunes Allemands sont déjà actifs contre 37,8 % des jeunes Français.

Deux axes d'analyse méritent d'être pris en considération : l'effet malthusien et les politiques structurelles.

Tout d'abord, il est important de rappeler que la croissance démographique s'accompagne en général d'un effet délétère majeur : la dilution des richesses (effet malthusien). Dans un univers où les ressources sont disponibles en quantité finie (rareté et décroissance des rendements d'échelle), le phénomène de dilution se traduit par une diminution des ressources par tête : capital productif, postes de travail et revenus. Au niveau des services publics et des biens environnementaux, on observe aussi des effets d'encombrement et de pollution. Jusqu'à présent, l'économie allemande a indéniablement bénéficié des effets vertueux d'une moindre croissance démographique : la concurrence est modérée sur le marché du travail, ce qui est favorable à l'emploi et aux salaires ; le nombre de ménages diminue, ce qui réduit la pression sur le coût du logement ; avec moins d'élèves par classe, il est plus facile d'améliorer la qualité de l'enseignement, etc. Toutefois, le déclin démographique n'est pas une solution car pour fonctionner une économie a surtout besoin de travailleurs, et le vieillissement accroît le ratio de dépendance inactifs/actifs. Cette élévation de la dépendance est un facteur de paupérisation dès lors que l'accroissement de la productivité des travailleurs n'est pas suffisant. La relève démographique devient alors une nécessité.

Ensuite, sur un plan non démographique, l'Allemagne a mis en place des réformes structurelles. À partir de 2003, les lois Harz ont eu trois objectifs majeurs ([Conseil d'Analyse Economique, 2012](#)) : encourager le retour vers l'emploi ; favoriser la demande de travail et accroître l'efficacité des services de l'emploi. L'encouragement du retour vers l'emploi s'est accompagné d'un durcissement dans l'attribution des prestations chômage. Par ailleurs, un programme d'aide à la création d'entreprises individuelles a été mis en place. Des emplois temporaires ont aussi été proposés à des allocataires de minima sociaux de façon à maintenir leur employabilité. Ces emplois sont au service de la collectivité et sont rémunérés de 1 à 2 euros de l'heure en plus de l'allocation. Des primes temporaires de retour à l'emploi ou à la création d'entreprises ont également été mises en place. Pendant la crise, les entreprises ont pu recourir facilement au chômage partiel. Cette pratique réduit considérablement les effets d'hystérèse car elle permet de conserver les postes de travail et de maintenir les compétences.

Il faut aussi distinguer le long terme du moyen terme. Sur le moyen terme, l'économie allemande s'est révélée très performante. À long terme, l'Allemagne sera moins peuplée que la France avec une population âgée plus nombreuse. Le poids politique de l'Allemagne en Europe va aussi s'affaiblir. L'Allemagne ne

pourra pas échapper à une baisse de sa population active, ce qui finira par être préjudiciable à sa capacité productive et à son aptitude à financer les dépenses publiques en faveur de sa population âgée. Toutefois, l'Allemagne peut s'appuyer sur l'immigration pour bénéficier de la démographie de ses partenaires européens. En effet, les mouvements migratoires sont possibles et encouragés en Europe. L'agence allemande de l'emploi ne s'y est pas trompée et a lancé en mars 2013 un [appel aux jeunes ingénieurs](#) et médecins de l'Europe du Sud. Les arguments de l'Allemagne sont plutôt convaincants :

- elle dispose d'un outil productif de pointe et attractif pour la main-d'œuvre qualifiée ;

- le taux de chômage est faible ;

- il est facile de se loger ;

- la pression fiscale est peu élevée : le taux de prélèvements obligatoires est d'environ 40 % (46 % en France) et la maîtrise des finances publiques est une garantie de stabilité fiscale ;

- le régime de retraite est à l'équilibre et son financement futur ne reposera pas sur une hausse sans limite des taux de cotisation. Une loi de 2004 a, en effet, plafonné ce taux à 22 %, ce qui constitue une garantie pour les salariés. En France, ce taux dépasse déjà les 25 %, et pourrait encore augmenter dans les années à venir, ce qui signifie l'absence de garantie pour les jeunes générations entrant sur le marché du travail.

Dans un tel contexte, il pourrait devenir opportun pour les jeunes générations d'Européens d'apprendre la langue allemande. Si l'anglais s'est imposé dans le domaine de la finance, l'allemand pourrait très bien devenir la langue de l'ingénierie et, plus généralement, de l'industrie. Une telle évolution serait une bonne nouvelle pour les professeurs d'allemand qui pâtissent depuis plusieurs années d'un manque d'élèves. Un dividende démographique qu'ils trouveront bien appréciable...